

Massangis, l'énergie renouvelable sur le plateau calcaire de Bourgogne

Au nord du Morvan et passée sa dépression périphérique de la Terre Plaine, commence la Bourgogne des auréoles sédimentaires du Bassin parisien.

Les vastes horizons

Le vaste plateau de calcaires jurassiques s'étend à perte de vue, incliné légèrement vers le nord, vers le centre du bassin sédimentaire qui occupe une grande partie de la France septentrionale. Cette table uniforme où alternent les labours (1) et des lambeaux de forêt substantiels (2) paraîtrait d'une grande monotonie s'il n'était entaillé de vallées qui descendent du massif morvandean.

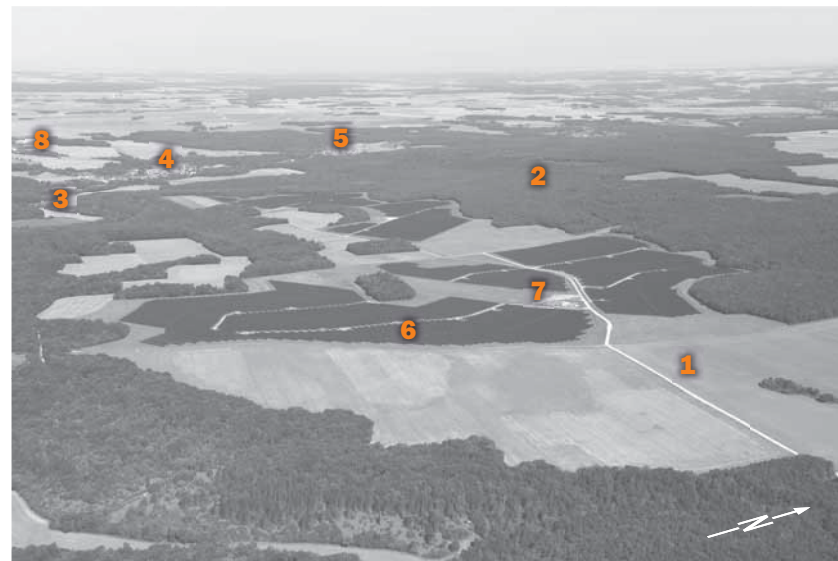


La vallée du Serein

La vallée du Serein (3) est une de ces entailles qui concentre la population depuis les temps préhistoriques qui y trouvait abri dans des grottes creusées, par l'érosion karstique, dans la masse des calcaires. Un de ces sites est sur le territoire de Massangis qui émerge à peine de la vallée, sur la gauche du cliché (4). Un autre village est dans la même situation (5) : il s'agit de Tormancy, intégré à la commune de Massangis.

Céréales ou énergie renouvelable ?

Le plateau faiblement ondulé qui domine la vallée du Serein où se concentre la vie est dédié entièrement à la culture des céréales dans les intervalles laissés libres par la forêt. Les vastes clairières culturelles se prêtent particulièrement bien à l'installation des parcs photovoltaïques. Les groupes de panneaux qui apparaissent sur ce cliché représentent une partie importante de l'archipel de plus de 70 hectares que forme ce parc. Les 700 000 panneaux (une partie n'est pas visible sur le cliché) produisent un courant continu converti en courant alternatif dans les onduleurs (6) ; il passe ensuite par un transformateur (7) avant d'être envoyé sur le réseau de distribution. Il a été installé en 2012 et il était, à l'époque, le second parc français pour la superficie, après celui de Toul-Rosières construit sur une ancienne base de l'OTAN. Aujourd'hui ces deux sites sont dépassés par des regroupements impressionnants de centrales comme celui de Cestas, au sud de Bordeaux. Néanmoins, le parc de Massangis a une puissance installée de 56 MWc (Mégawatts-crête), capable d'alimenter une agglomération d'environ 25 000 personnes. Cette partie de la Bourgogne, faiblement peuplée – le territoire de la commune atteint péniblement une densité de 10 habitants au km² – peut ainsi participer « à l'ambition énergétique naturelle »



André Humbert - Daniel Smau - août 2015

comme le proclame un panneau publicitaire d'EDF qui fait de Massangis « une cité solaire ». Certes, le parc solaire est installé sur des terres agricoles qu'il neutralise, mais ce ne sont pas les meilleures du Bassin parisien et cette « culture » de panneaux solaires est sans doute profitable à beaucoup. Cette partie de la Bourgogne apporte une contribution importante à l'équipement en énergie naturelle et renouvelable : à quelques kilomètres plus au nord, sur les communes de Moulins-en-Tonnerrois et Cency a été dressé un parc éolien de 12 machines pour une puissance de 24 MW. Les énergies naturelles ajoutent une activité – et une production – non négligeables dans une région assez peu diversifiée. Il convient toutefois de rappeler que Massangis est connu dans la France entière, et une partie du monde, pour la qualité de ses pierres de construction extraites d'une carrière repérable sur le cliché (8). De nombreux monuments parisiens ont été édifiés avec celle-ci et elle a servi, en particulier, au soubassement des piliers de la Tour Eiffel.

André HUMBERT



